

Version 4

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLES RETRAITES 200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Procès-Verbal du conseil d'administration du 2 février 2021

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu, en raison des circonstances exceptionnelles, en Visioconférence avec le logiciel ZOOM.

La feuille de présence comportant 17 administrateurs titulaires et un suppléant en remplacement d'un administrateur titulaire et faisant état de 24 voix et 5 invités est validée par le Président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

♦ Approbation du procès-verbal du Conseil du 24 novembre 2020

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 4 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité par les administrateurs présents.

♦ Actualités du Président : Alain Rolland

- **la circulaire nationale ECR 2021**, actualisée avec l'aide de Jean-Paul Moinard et Michèle Rahier a été transmise à la CAVEC le 1^{er} février.

Elle sera jointe aux courriers envoyés par la CAVEC aux retraités (droits propres) et aux conjoints survivants (droits dérivés).

La circulaire est envoyée à l'ensemble des allocataires et donc aux adhérents actuels des associations régionales. Jean-Denis Coudenc aurait souhaité que soit précisé dans la circulaire que les adhérents ne doivent pas y répondre et qu'il ne soit pas indiqué que le dossier patrimonial était disponible sur le site, la consultation par certains confrères risquant de les décourager de s'inscrire à la conférence que ECR Toulouse va organiser.

Alain Rolland :

- Certains adhérents ont de toute façon des difficultés à faire la distinction entre la Fédération et les Associations Régionales, la mention aurait eu peu d'impact,
- Il n'est pas possible pour le moment de personnaliser plus cette circulaire dans laquelle on indique cette année dans le corps de la lettre le nom de l'association régionale. La CAVEC a déjà fait quelques remarques sur ce contenu personnalisé. Il faut en accepter les limites,

- Cette circulaire est un plus car elle permet de joindre les retraités ou les conjoints survivants qui ne connaissent pas nos associations,
- La Cavec souhaite connaître l'efficacité de cette circulaire en termes d'adhésions. Les associations devront donc communiquer à la Fédération le nombre d'adhésions obtenues.

Il est de même intéressant de connaître les adhésions qui ont été engendrées par l'offre de la complémentaire santé AG2R. La liste des adhésions au 31 décembre 2020 communiquée par AG2R sera transmise aux associations pour qu'elles vérifient que les personnes mentionnées sont bien adhérentes.

- **Les listes suivantes sont à valider par chacun avant mise sur le site (partie administrateurs) :**
Liste des administrateurs, liste des administrateurs suppléants, liste des présidents

♦ Enquête décembre 2020 de la Fédération auprès des associations régionales

Le président remercie les associations pour le temps et la réflexion qu'elles ont consacré pour répondre au questionnaire. Les résultats qui sont présentés ne préjugent en rien des actions qui seront ensuite décidées et mises en œuvre par la Fédération. Les principaux enseignements de cette enquête seront ensuite exposés. Le diaporama sera mis sur le site de la Fédération partie administrateurs. La présentation donne lieu à des échanges qui sont brièvement résumés ci-après.

Questions- réponses

Alain Voisset : Notre siège social n'est plus au Conseil Régional suite à la fusion

Alain Rolland : Il y a aucune obligation d' avoir le siège de l'association régionale au CRO

Bernard Bouissou : Etonnement de constater que la gestion administrative du coaching mémoire n'est assurée qu'à hauteur de 44 % par les CRO alors que c'est une activité réalisée en partenariat avec eux.

Alain Rolland : Beaucoup d'hétérogénéité dans la gestion du coaching, avec des avantages et des inconvénients, l'avantage principal d'une gestion par le CRO réside dans la connaissance par le CRO des stagiaires et dans une plus grande facilité de gestion lorsque la convention est signée par le président du CRO.

Alain Rolland : Politique très hétérogène dans la gestion des cotisations, la majorité se situant entre 30/35 euros. Certains ne font pas payer les adhérents qui ont plus de 80 ans. Pour d'autres, gratuité la première année ou paiement en plusieurs fois Une certaine cohérence sur la stratégie cotisations des associations à terme est souhaitable.

Bernard Mercier : Lorsque je suis devenu président, la cotisation était à 50 euros avec quelques difficultés pour la faire baisser, en 2021 elle a été ramenée à 40 € pour les moins de 80 ans et 20€ pour les plus de 80 ans

Michèle Rahier : A propos des demandes de subventions au CRO et à la CRCC, prévoir de faire les demandes en décembre pour qu'elles soient intégrées dans leur budget prévisionnel.

Bernard Bryselbout : Perte de la subvention de la CRCC pour son association.

Concernant les offres de services dont celle de la Mutuelle AG2R La Mondiale

Bernard Bouissou :

Constats : certains cotisent à la Mutuelle sans être adhérent, d'autres ne renouvellent pas leur cotisation à l'association, les conjoints survivants ne sont pas toujours identifiés alors que pour continuer de bénéficier de la mutuelle, ils doivent cotiser.

Alain Rolland : Nécessité de connaître le nombre d'adhésions par an et en cumul pour Contrôler avec l'AG2R La Mondiale ces anomalies.

Alain Rolland : diffusion de l'enquête

- Aux administrateurs : questionnaire et diaporama des résultats mis sur le site,
- Aux adhérents : communiquer sur les résultats mais ne pas diffuser l'ensemble du diaporama.

Alain Rolland : les enseignements de l'enquête

Permettre de rappeler le rôle de la Fédération,

Etudier ensemble les actions que peuvent mettre en œuvre les associations et la Fédération à partir de l'enquête :

- Développer les activités des adhérents qui est selon l'enquête le premier objectif des associations,
- Développer les associations, les taux de pénétration des associations dans leurs régions (% d'adhérents/nombre d'allocataires) montrent qu'un réel potentiel existe :
 - + Les offres de service sont des vecteurs de développement,
 - + les 4 offres actuelles doivent être mise en œuvre dans toutes les associations (Le DPR et Ecoute confrère insuffisamment connus – coaching en perte de vitesse)
 - + Les retraités en Cumul emploi-retraite sont une cible de développement à privilégier (1 850 soit 18% des droits propres),
 - + Nécessité de trouver de nouvelles offres (logiciel personnel par exemple)
- Renforcer la communication avec les adhérents, les Institutions nationales et régionales,
- Renforcer les ressources et les moyens des associations (subventions relativement faibles, aide à la gestion,)
- Mieux faire connaître la Fédération auprès des actifs des retraités et des Institutions nationales et régionales,
- Mieux faire entendre la voix de nos retraités auprès de la Cavec, du CSO, de la CNCC et des CRO...

Alain Rolland : conclusion

Résultats très riches en enseignements qui doivent nous conduire à mener maintenant une réflexion afin de décider ce que nous voulons entreprendre et réaliser (actions, services...) avec lignes budgétaires et ordre de priorité. Il est proposé aux administrateurs de constituer des groupes de travail de 2/3 personnes, auxquels le président se joindra, sur cinq thèmes. Après discussion et échanges les cinq chantiers de réflexion sont constitués :

- L'association et ses adhérents : Thierry Leprince (Responsable projet) Alain Voisset et Albert Menon,
- Les offres de services : Jacques Bachelier-Lubin (Responsable projet) Jean-Jacques de Ronchi et Elisabeth Arnaud,
- Les ressources des associations : Michèle Rahier (Responsable projet) Françoise Grisvard et Alain Chandieux,
- ECR et les Institutions et la Cavec : Jean-Paul Moinard (Responsable projet) et Jean-Denis Coudenc,
- Mieux faire connaître la Fédération : Bernard Bouissou (Responsable projet) Alain Chandieux et Philippe Deniel,

Les résultats de travaux de ces chantiers seront présentés au prochain conseil du 8 avril.

♦ Comptes 2020 et budget 2021

Les comptes de l'exercice 2020 sont présentés par le trésorier : Thierry Leprince.

La pandémie, ayant modifié le mode de fonctionnement de notre Fédération, a eu un impact significatif sur les résultats de l'exercice. En effet :

- 3 conseils d'administration ont eu lieu au lieu de 4, dont 1 en présentiel (4 février 2020) 2 en distanciel (2 juin et 24 novembre 2020) et annulation du conseil du 17 septembre 2020,
- Suppression des congrès (Conseil Supérieur, ECF et IFEC).

Le compte de résultat présente un excédent de 28 110 euros (8 186 euros en 2019)

Les produits s'élèvent à 43 016 euros contre 38 149 hors reprise du fond associatif (site Internet 18 500 euros).

- Les subventions représentent en 2020 81 % du total des produits en 2020 (35 000 en 2020, 33 000 en 2019)
- Les cotisations des associations régionales 18.5 % des produits en 2020 (7 950 en 2020, 6 435 en 2019), leur progression étant due au développement du nombre d'adhérents (1 590 en 2020, 1 287 en 2019 soit une progression de l'effectif de 23.5 %).

Côté charges, les dépenses principales correspondent aux

- Frais de déplacements et de réunions des administrateurs : 6 264 euros en 2020 1 CA - 14 911 euros en 2019 - 4 CA,
- Aux actions de communication hors site internet : 3 013 en 2020, 9 556 en 2019

Pour mémoire les autres charges sont constituées principalement :

- De l'indemnité de la présidence (2400 euros en 2020 et 2019))
- De la cotisation versée à la CNRPL (850 euros en 2020 et 2019)
- Des frais administratifs divers - cartouches, frais postaux, frais d'imprimante... (1 084 euros en 2020, 1 526 en 2019)

Coût de la refonte du site internet

- 18 500 euros en 2019 avec en produit la reprise du fond associatif pour 18 500 euros.
- 1 162 euros en 2020

Côté bilan :

- Le fond associatif représente 85 % du total du passif en 2020 (79 192 euros) ,79 % en 2019 (51 082 euros),
- Le fonds d'action de la CAVEC 15 % en 2020 – 21 % en 2019 (montant inchangé en 2020 et 2019 soit 13 673 euros)
- La Fédération n'ayant pas d'endettement, le montant des fonds associatifs d'ECR et de la CAVEC se retrouve en banque : 92 799 euros en 2020 (64 599 en 2019)

Le projet présenté ne suscitant pas de remarque, il est procédé au vote.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Le budget prévisionnel est présenté par le Président : Alain Rolland

Critères retenus pour l'élaboration de ce budget :

En charges principalement :

- Conseils d'administration : 2 conseils budgétés en visioconférence
2 conseils budgétés en présentiel
Montant budgété : 26 000 euros (19 680 en 2020)
- Actions de communication : **Présence au congrès de l'Ordre** à Bordeaux et au Congrès ECF à Marseille et IFEC (?)
Budget : 9 500 euros ((8 000 en 2020)
Commission communication
Budget : 8 000 euros (2 000 en 2020)
Coup de pouce donné à la commission site (2 500 euros) et à la **refonte du site internet** (3 000 euros)
- Cotisation CNRPL : 1 000 euros (une cotisation fixe et une cotisation proportionnelle en fonction du nombre d'adhérents)

En produits :

- Subventions de la profession : reconduction des subventions reçues en 2020 pour
CNCC : 12 000 euros
CAVEC : 5 000 euros
prise en compte de la subvention votée par le CSOEC de 20 000 euros pour 2021 (18 000 en 2020)
- Cotisations associations régionales : effectif prévisionnel de 1 800 adhérents soit 9000 euros

Le total des charges s'élève à 57 000 euros et celui des produits à 47 000 euros soit un déficit de 10 000 euros prélevé sur les réserves antérieures.

Thierry Leprince : le poste le plus important du budget concerne les conseils d'administration. Par conseil d'administration en présentiel, le coût prévisionnel est évalué à 13 000 euros.

Alain Rolland :

- Une réflexion devra être engagée pour décider s'il convient de maintenir 4 Conseils d'Administration en présentiel compte tenu de l'importance des coûts. Garder à l'esprit

l'importance pour les administrateurs de se rencontrer, d'échanger... Un équilibre devra être trouvé avec les actions que le conseil décidera d'engager.

- Le budget de cette année sera sans aucun doute amender les actions de la Fédération et les budgets correspondant n'ayant pas encore été décidées par le conseil.
- Il est rappelé que les documents de la Fédération sont confidentiels et diffusés uniquement qu'à quelques personnes spécifiques.

Après échange il est décidé de ne pas mettre ces documents financiers sur le site dans la partie Administrateurs. Ces éléments ayant été remis par mail à chacun

Le projet présenté ne suscitant pas d'autres remarques, il est procédé au vote.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des membres présents.

♦ **Relations avec la CAVEC et les Institutions : Alain Rolland**

La CAVEC

+ Elections du Bureau de la CNAVPL

Présidente : Anne-Marie FRANCOIS (Carpimko)

Premier Vice-Président : Marie Laure SCHNEIDER (CIPAV)

Deuxième Vice-Président : Gilles DESERT (CARPV)

Trésorier : Frédéric ROGIER (CAVEC)

On note le retour en force des trois caisses les plus importantes, CIPAV, CARPIMKO et CARMF dont les populations ont les revenus les plus bas et qui sont demandeuses de financement social.

+ Validation du dispositif d'aide sociale en faveur des affiliés malades du Covid19

- . Extension de la couverture jusqu'à 90 jours + frais de garde des enfants de moins de 16 ans
- . Contrôle de la commission d'inaptitude et de l'action sociale de la caisse (statuts)
- . Indemnisations qui prendront fin avec l'entrée en vigueur du dispositif d'IJ commun à l'ensemble des PL prévu par la PLFSS au 1^{er} juillet 2021.

+ IJ pour les PL

- . Mise en place du dispositif obligatoire uniforme pour les PL par la CNAVPL à partir 1/07/2021 : Bureau de la CNAVPL prévu seulement le 18 mars 2021.

+ L'année 2020 de la CAVEC

- . Encaissements des cotisations supérieurs aux prévisions établies pour tenir compte de la pandémie,
- . Le montant des réserves a progressé de 3.3 % (1 930 Keuros 1 870 Keuros)
- . Attendre les comptes annuels pour plus d'information

+ Plan de communication 2021

La communication de la Cavec va être plus orientée vers certains publics (Jeunes, retraités, futurs retraités...) de façon à pouvoir apporter à ces affiliés l'information dont ils ont besoin et qu'ils attendent.

Cette évolution pourra peut-être offrir l'opportunité à la Fédération de faire passer certains messages dans la communication faite par la Caisse ou d'insérer éventuellement un courrier dans les envois comme pour la circulaire.

+ Revalorisation des pensions

La Fédération doit déterminer ce qu'elle attend de la Cavec concernant la revalorisation des pensions et qu'elle lui fasse savoir, si besoin est, pour le mois de

septembre, période où les décisions sont prises par la caisse. La question de la baisse du taux de rendement va sans aucun doute se poser : à 8,71%, actuellement pour la Cavec (valeur du point servi/valeur du point acheté), il permet à un retraité de récupérer les cotisations versées en 11 ans alors que l'espérance de vie est de 20 ans pour un retraité à 65 ans. En raison d'une éventuelle réforme des retraites et de la pandémie, ce taux n'a pas été modifié les deux dernières années

La Cavec a fixé un atterrissage à 8% pour 2035. L'Etat a un objectif de 5%. Qui va supporter le coût de la baisse du taux ? Antérieurement elle se répartissait 20% pour les retraités et 80% pour les cotisants. Avec l'arrivée d'une inflation faible la Cavec a décidé de la faire supporter complètement par les cotisants.

Jean-Paul Moinard souligne que le taux de rendement permettait d'assurer la pérennité du régime, une actualisation des projections actuariels du régime a-t-elle été faite ?

Alain Rolland indique qu'elle sera faite dans les prochains mois.

A titre d'information La revue Le Lien de décembre 2020 d'ECR Paris Ile de France (page 3) a publié deux tableaux donnant depuis 2017 l'évolution des taux de revalorisation des pensions et de rendement de chaque section professionnelle de la CNAVPL (Le Lien est disponible sur le site de la Fédération).

Il est décidé de créer un groupe de travail sur ce sujet avec Bernard Bryselbout, Olivier Marion, Jean-Paul Moinard et le président

Le CSO et la CNCC

Suite aux élections : nouvelle équipe d'où la nécessité de présenter la Fédération, son évolution, comment nous nous sommes développés et ce que nous souhaitons faire.

- + Prise de contact téléphonique avec Yannick OLLIVIER, président CNCC début février,
- + envoi des demandes de subventions à effectuer,
- + Rendez-vous avec les présidents du CSO et de la CNCC en février/mars.

La CNRPL

- + Offre d'une complémentaire santé (sera traitée avec la commission communication)

♦ Comptes-rendus des commissions et délibérations éventuelles

Commission communication : Bernard Bouissou

+ les adhésions concernant le contrat complémentaire santé AG2R

Adhésions cumulées au 31/12/2019 : 103

Adhésions cumulées fin 2020 : 153

Adhérents et conjoints cumulés fin 2020 : autour de 250

Rappel des tarifs pour une personne seule :

96.84 euros en 2019

97.81 euros en 2020

107.60 euros en 2021 soit + 10 % suite au constat du déficit en 2020 lié notamment la ponction par l'Etat en 2020

souhait : pas d'augmentation pendant 2 ans

Jean-Paul Moinard : le référent par région de Bordeaux ne répond jamais.

Elisabeth Arnaud et Françoise Grisvard : pas de problème

Alain Voisset : en attente de l'appel de la responsable de Lyon

Michèle Rahier rappelle les coordonnées du responsable commercial national VIA

SANTE : Mr Storai Mail : christophe.storai@viasante.fr - téléphone 06 74 40 11 85

Prévoir de mettre ces coordonnées sur le site.

A terme, il faut éviter que cette mutuelle soit en position de monopole

+ Proposition par la CFR (regroupant 6 fédérations de retraités dont la CNRPL) d'une assurance complémentaire santé MUTUALIA

. Plaquette de présentation disponible sur le site ECR

. Principales caractéristiques :

Absence de limite d'âge à la souscription

Tarification unique et uniforme par niveau, excluant toute progression en fonction de l'avancée en âge (4 niveaux de prestation de 70 à 110 euros pour le niveau 4)

Absence de questionnaire médical d'adhésion

4 niveaux de couverture avec une tarification par niveau

Documents contractuels restent à venir

. Essayer d'établir une comparaison entre les deux mutuelles Viasanté et Mutualia

. contrat MUTUALIA à mettre sur le site

Alain Rolland : l'offre des mutuelles AXA et UNC ne fonctionne pas. Proposition : les enlever du site.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

+ Faire un appel d'offre pour une troisième mutuelle

Commission communication

Alain Rolland propose de faire une présentation rapide (2/3 minutes) de la Fédération par vidéo. Elle pourra être mise sur le site et être utilisée dans les congrès et les présentations que peuvent faire les associations régionales.

Coût prévisionnel environ 2 500/3 000 euros à budgéter (fonction de la durée).

Une vidéo de présentation d'ECR Paris IDF est consultable sur le site de Paris. Elle donne un exemple de ce que l'on peut faire. Le prestataire qui l'a conçue est celui de la Cavec.

Michèle Rahier : bonne idée pour le site, en revanche pour les congrès sans le son à cause du bruit.

Bernard Mercier : présentation sur le site , peut-être rapidement obsolète,

Alain Rolland : la réactualisation est possible.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Une présentation va être préparée sur environ une page par Alain Rolland, Bernard

Mercier, Bernard Bouissou et Jean-Paul Moinard.

Commission coaching : Alain Rolland

Quelques soucis :

- + quant à son développement
Rappel : 2 sources amènent des stagiaires : l'ANECS et le CRO
- + en raison du comportement des stagiaires

Plusieurs cas de figure coexistent :

- + A Paris, se pose la question de n'accepter que les candidats qui ont déjà rédigé 60/70 % du mémoire,
- + Thierry Leprince : les candidats donnent leur mémoire un mois ½ avant le Dépôt,
- + Un nombre croissant de candidats ne finalise pas leur inscription ou demande des reports,
- + Certains sujets n'intéressent pas les coachs
etc. etc.

Recrutement de coachs :

- + Jean-Jacques de Ronchi : comment informer les retraités adhérents pour avoir des coachs ?
- + difficultés de trouver des coachs en été notamment,
- + peut-être peur d'un engagement....

Accompagnement du coaching mémoire

- + le guide permet de répondre à presque toutes les questions que se posent coachs et stagiaires
- + ce guide est à donner aux mémorialistes et aux coachs

Cas particulier :

Dans certains cas des coachs cumulent le coaching ECR avec une aide complémentaire payante tout en étant membre du jury, dans ce cas, prévoir l'exclusion du coach (cf. Toulouse)

Une réunion des responsables coaching par visioconférence sera organisée en mars.

Le président souhaite que chaque association :

- + Confirme le nom et les coordonnées du responsable coaching pour son association
- + Transmette les statistiques pour 2020 en renseignant un tableau qui va être envoyé aux associations avec une note explicative pour le remplir.

Cette activité intergénérationnelle est très appréciée des Institutions et fait partie des actions qui contribuent à justifier des subventions reçues par le CSO.

♦ Questions diverses

Rappel des calendriers des congrès

Congrès ECF à Marseille 21 et 22 juin 2021

Jean-Jacques de Ronchi prévoit de recruter 2/3 personnes de la région

Alain Rolland, Michèle Rahier et Elisabeth Arnaud seront présents

Congrès de l'Ordre à Bordeaux 6, 7 et 8 octobre 2021

Elisabeth Arnaud prévoit de recruter 4 personnes

Jean-Jacques de Ronchi, Thierry Leprince, Alain Voisset, Michèle Rahier,

Alain Rolland, Jean-Paul Moinard et Alain Chandieux seront présents

Congrès IFEC : aucune information pour l'instant sur son organisation (date et lieu)

Information de Bernard Mercier su WhatsApp

WhatsApp vient d'être repris par FACEBOOK avec un changement de règles.

Précédemment le système était verrouillé, maintenant il est plus ouvert.

Face à l'évasion des adhérents chez Signal crée par ses changements, l'application de La nouvelle réglementation est reportée. Avant de prendre une décision pour la Fédération, attendons de voir les évolutions.

Attention aux piratages : éviter de correspondre par mail avec les banques et de se faire envoyer sur un autre site.

Plus aucune question n'étant soulevée, Alain Rolland clôture ce conseil en souhaitant une avancée sur nos chantiers, une bonne santé à tous les administrateurs et leurs proches.

Le prochain conseil d'administration se tiendra, en principe, le jeudi 8 avril 2021 en visioconférence ou dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

La réunion est close à 16 heures.

Alain ROLLAND
Président

Françoise GRISVARD
Secrétaire